

L'AIDE SANTÉ POUR LES ALTERNANTS DU RÉSEAU CERFRANCE

UN COUP DE POUCE POUR FINANCER
VOS DÉPENSES DE SANTÉ !



Initiée par les partenaires sociaux du réseau CERFRANCE, l'Aide Santé Alternant CERFRANCE est gérée par AGRICA PRÉVOYANCE.



Découvrez l'**Aide Santé
Alternant CERFRANCE !**

en vidéo en scannant
le QR code ou sur
groupagrico.com



**AGRICA
PRÉVOYANCE**

Proches par nature, engagés à vos côtés

AGRICA PRÉVOYANCE - www.groupagrico.com - représente **CCPMA PRÉVOYANCE** (SIRET 401 679 840 00033), institution de prévoyance régie par le code de la Sécurité sociale - Membre du GIE AGRICA GESTION (RCS Paris n°493 373 682) - située au 21 rue de la Bienfaisance 75008 Paris et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), dont le siège est établi au 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09

Crédit photo image : iStock | Créateur : Izusek